

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 21 OCTOBRE 2025

Présents : Joseph GUARDIOLA, maire ; Jérôme VEYRAT, Sabine ROUVIERE, Charly BERNOIN, Mireille TEISSEIRE, adjoints ; Laurence ANDRE, Martine BLANCHARD, Marie-Aude PFEIFFER, Nicolas DUPIN, Nathalie VINOLO, Patrick PELLEGRINI, Morgan BRUNEL, conseillers municipaux.

Absents excusés : Olivier FONTVIEILLE, Jean DELARBRE, Sandrine DEBEVE.

M. Jérôme VEYRAT a été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2025

Le procès-verbal est adopté l'unanimité par le Conseil Municipal.

AUTORISATION SIGNATURE DU MANDAT DE DEFRICHEMENT POUR L'ANTENE DE TELEPHONIE

Le maire rappelle que la commune a autorisé par délibération n° 25-32 du 28 août 2025 la signature d'une convention pour l'installation d'une antenne relais sur la parcelle C721 située au lit-dit « Le Bosquet » par la société Phoenix France Infrastructures.

L'installation de l'antenne de téléphonie nécessite une demande d'autorisation de défrichement (défrichement de 3 arbres).

La commune doit donner un mandat à la société Phoenix France Infrastructures afin de pouvoir déposer cette demande de défrichement.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le maire à signer le mandat au profit de la société Phoenix France Infrastructures et tous les documents y afférents.

DECISION MODIFICATIVE N°1

Afin de pouvoir continuer à rémunérer le personnel communal, il est nécessaire de procéder au vote de crédits supplémentaires.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2025 :

Compte recettes

Imputation	Nature	Montant
013 / 6419	Remboursements sur rémunération du personnel	16 200,00
013 / 6459	Remboursements sur charges de sécurité sociales et de prévoyance	29 800,00
	Total	46 000,00

Compte dépenses

Imputation	Nature	Montant
012 / 6411	Personnel titulaire 2	46 000,00
	Total	46 000,00

ETAT D'ASSIETTE ET PROPOSITION DE COUPE DE BOIS

Considérant le document d'aménagement de la forêt communale en vigueur et la proposition ci-après d'état d'assiette établie par l'ONF le 08 octobre 2025 pour l'exercice 2026 / 2027 :

Parcelle	Type	Volume estimatif (m ³)	Surface (ha)	Coupe prévue à l'aménagement	Année prévue à l'aménagement
7t	TS	608	7.60	Oui	2026
7t	TS	636	7.95	Oui	2027 (proposé par l'ONF)

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ARRETE** l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2026 et 2027 ;
- **DECIDE** de la destination des coupes et produits de l'état d'assiette de l'exercice 2026 et 2027, ainsi que les modalités de leur commercialisation ;
- **AUTORISE** le maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations.

TRAVAUX DE VOIRIE 2025 : APPROBATION DU CHOIX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Après examen de l'analyse des offres des entreprises, effectuée par le cabinet d'études CEREG, la Commission d'Appels d'Offres qui s'est réunie le 03 septembre dernier a retenu l'entreprise ROBERT TP pour le programme voirie 2025.

Le montant des travaux proposé par ROBERT TP est de **111 970 € HT**.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de retenir l'entreprise ROBERT TP pour la réalisation des travaux de voirie 2025 pour un montant total de **111 970 € HT soit 134 364 € TTC** ;
- **AUTORISE** le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération.

QUESTIONS DIVERSES

- **Eglise** : restauration terminée du meuble de la sacristie par l'artisan **Kevin NIGGEL**
- **Eglise** : restauration terminée de la croix en métal par le conseiller municipal **Morgan BRUNEL**.
- **Travaux voirie centre village** : réunion d'ouverture de chantier le 20 octobre 2025 pour un début de travaux début novembre 2025
- **Travaux de rénovation du Foyer Turion** : Début des travaux le 24 novembre 2025 => fermeture de la bibliothèque à partir du 17 novembre 2025.